



PROCES VERBAL et DELIBERATION
De l'ASSEMBLEE GENERALE de la D.R.E.B.
Du 9 Novembre 2017

Le 12 octobre 2017, les membres du conseil d'administration se sont réunis.

Membres présents lors de l'Assemblée Générale et liste d'émargement (voir annexe 1a à 1d) :

Le quorum de 60% est respecté (soit 23 présents) article 7 du règlement intérieur (voir annexe 2a et b)

La séance démarre à **17H**

Marie Claude GRAZIDE est nommée présidente de séance ; Danièle DUBOIS est nommée secrétaire de séance.

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix les questions suivantes, conformément à l'article 7 du règlement intérieur (voir annexe 2a et b) et l'article 13 des statuts de la DREB intérieur (voir annexe 3a à 3b) et conformément à l'ordre du jour (annexe 4):

Les thèmes de l'ordre du jour	Adopté ou Refusé ou Modifications apportés/observations
<p>1/ Mot de la présidente : Présentation bilan moral : 1/ C'est la 2ème année d'existence et La 1er année complète qui s'achève. Malgré l'absence de publicité. le nombre des adhérents reste stable. 38 à la date du 31/08/2017, (voir annexe 8a et 8b) 42 à la date du 09/11/2017 sont à jour de la cotisation. Les valeurs de l'association : « Ne pas partager est une perte de temps ». Partager tous ensemble une activité. Les proposer, tout en créant du lien, à tous ceux qui ont trop de temps de libre, aux boudounaises et boudounais, mais aussi aux habitants des communes voisines Ils existent à ce jour deux sections :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Les Baladeuses du 82 » : propose des balades et des visites dans le 82 sous forme de co-voiturage • « N.P.I. » : Les naufragés perpétuels de l'Informatique propose des ateliers d'informatique <p>Le financement des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le bénévolat correspond à 30 %, • Le coût à la charge des participants à 40 % • Les subventions 27 % • Cotisation 3 % <p>Nous remercions la mairie de BOUDOU, ainsi que la mairie de TOUFFAILLES pour les subventions reçues. Pour 2018, le bureau a choisi de nouvelles destinations. Nous continuerons à proposer des balades ou des visites tout au long de l'année y compris pendant les vacances scolaires. Devant le succès du 14 octobre 2017, nous allons proposer 2 repas dans l'année. Les dates sont à définir : fin avril ou début mai, et fin septembre ou début octobre, (il faut tenir compte-tenu des dates des autres associations de BOUDOU).</p>	<p align="center">Adopté</p>
<p>2/ Résultat des activités de la D.R.E.B. présentées par la secrétaire : conformément à Article 2 du Règlement intérieur : (voir annexe 2a à 2c) les adhésions nouvelles : Rappel le Conseil d'administration le 20 avril 2017 a validé 12 adhésions ; celui du 12 octobre 2017 a validé 2 nouvelles adhésions.</p>	<p>Observations : adopté</p>
<p>IL y a eu 1 résiliation. Nombre d'adhérents au 31/08/2016 : 38 à jour de leur cotisation pour 2016. A ce jour il y a eu 4 nouvelles adhésions à faire valider par le prochain conseil. (voir annexe 6a)</p>	<p>Observations : adopté</p>
<p>3a/ Le conseil d'administration peut être composée de 5 à 15 membres (article 15 des statuts de la D.R.E.B. et article 9 du Règlement Intérieur) (voir annexe 3b et 2b) A ce jour il est de 12 membres. A ce jour 12 membres. (CATTALDO Marie-Claude, DUBOIS Danièle, DUCOM Nicole, GRAZIDE Marie-Claude, HERRERO Annie, HUSTINX Riet, LEVY Jacques, LISLE Sylvette, MESTRE Stéphanie, RAMOS Yvette, RODRIGUEZ Lucette, TRONCO Jeannette) Evelyne DESBAS a assisté au dernier conseil d'administration en « spectateur » et souhaite intégrer l'équipe du conseil en avril 2018.</p> <p>Y a-t-il des démissions dans les membres du bureau ? D'autres personnes veulent elles intégrer le conseil ?</p> <p align="right">Evelyne Desbas</p>	<p>Observations : adopté</p>
<p>3b/ Renouvellement des membres du Conseil d'Administration Tirage au sort 1/3 du bureau.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour 1^{er} tiers aura lieu en 2017 : 	<p>Observations : adopté Stéphanie, Annie, Lucette, Riet</p>

- Pour le 2ème tiers en 2018, :
- Pour le 3ème tiers en 2019

Sylvette, Danièle, M. Claude Cattaldo, Nicole D.,
Yvette R, Jacques, Genevieve D, M. Claude J. Jeanette
T.

Procédons au renouvellement des membres du conseil :

<p>3c/ Les membres du Bureau : (article 16 des statuts de la D.R.E.B. et article 10 du R.I.) (voir annexe 3b et 2b) Sa composition : Présidente Marie Claude GRAZIDE, Secrétaire : Danièle DUBOIS, Trésorière Riet HUSTINX, Trésorière Adjointe : Nicole DUCOM ; Modification et renouvellement : idem Conseil d'administration Y a-t-il des démissions dans les membres du bureau ? Procédons au renouvellement des membres du bureau :</p>	<p><u>Observations :</u> adopte'</p>
<p>4/ BILAN du 01/09/2016 au 31/08/2017 (voir annexe 5a à e) Marie Claude CATTALDO s'est proposé de vérifier est attesté la véracité des comptes.</p> <p>4a) Les fonds reçus (annexe 6a) : Y a-t-il des questions sur ce point du bilan ?</p>	<p><u>Observations :</u> Adopté</p>
<p>4b) le BENEVOLAT (annexe 6b) a servi : à la réalisation des ateliers de la section « N.P.I. » Naufragés Perpétuels de l'Informatique pour la période du 01/09/2016 au 31/08/2017 33 ateliers de 1h30 chacun (Prix horaire retenu 15€) Un intervenant rémunéré aurait coûté 743€</p> <p>Y a-t-il des questions sur ce point du bilan ?</p>	<p><u>Observations :</u> adopté</p>
<p>4c) Frais partagés par les participants (annexe 6a) Section « des baladeuses du 82 »</p> <ul style="list-style-type: none"> - les sorties payantes 414€ - Indemnités Kms des prévisites non prises en charge par l'association : 354€ (Prix au Kms 0,543€-Parcours 894 kms pour les prévisites) Pris en charge par la D.R.E.B. : 66€ Goûters des balades et visites : non prises en charge par l'association : 200€ Pris en charge par la D.R.E.B. : 23€ <p>Pour un total de 968€</p> <p>Y a-t-il des questions sur ce point du bilan ?</p>	<p><u>Observations :</u> adopté</p>
<p>5/ Prévisionnel du 01/09/2017 au 31/08/2018 (voir annexe 6b et 9)</p> <p>a) <u>Les charges</u> Y a-t-il des questions sur les futures charges ?</p>	<p><u>Observations :</u> adopté</p>
<p>L'excédent de 239 euros servira au prochain exercice (comme l'exercice est à cheval sur deux années, il est impératif d'avoir une avance minimum de 200€ pour couvrir les frais d'assurance obligatoire.</p>	<p><u>Observations :</u> adopté</p>
<p>b) le financement</p> <ul style="list-style-type: none"> Report du précédent exercice (89€+337€) 426€ Cotisation des adhérents : 30 adhérents 60€ Subvention de la mairie de BOUDOU 600€ <p>soit un total de 1 086€</p> <p>Y a-t-il des questions sur le financement des charges ?</p>	<p><u>Observations :</u> adopté</p>
<p>c) Subvention demandée : 600 euros</p> <p>Nous recevons actuellement la plus petite subvention, alors que nous sommes en nombre d'adhérents la deuxième association. La mairie a demandé, à la présidente de l'association d'animer un atelier informatique aux enfants de l'école dans le cadre de l'ALAE, deux fois par mois. Elle représentera 14.50% du budget total de 4.139 euros</p> <p>Y a-t-il des questions sur la subvention demandée ?</p>	<p><u>Observations :</u> adopté</p>
<p>5d) Bénévolat : section « N.P.I. » pour la période du 01/09/2017 au 31/08/2018 47 ateliers de 1h30 chacun Il n'y a pas de trêve pendant les vacances scolaires. Prix horaire retenu 15€ Total 1 058€</p>	<p><u>Observations :</u> adopté</p>
<p>5e) Participations des adhérents : Section « des baladeuses du 82 » + Total 2 234€</p>	<p><u>Observations :</u> adopté</p>

6a) Article 4 Cotisation :**Existant :**

Les membres d'honneur ne paient pas de cotisation d'entrée (sauf s'ils en décident autrement de leur propre volonté). Les autres membres doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle. Le montant de celle-ci est fixé chaque année par l'assemblée générale statuant à la majorité des membres présents. Le versement de la cotisation doit être établi à l'ordre de l'association dans les trois mois suivant l'appel à cotisation. L'appel à cotisation sera subordonné à la signature d'un nouveau bulletin d'adhésion (incluant l'engagement conducteur et les obligations des passagers covoiturés) valable pour un an. Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Aucun remboursement de cotisation ne peut être exigé en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre en cours d'année. Le montant de la cotisation pour l'année 2017 s'élève à 2 euros.

Proposé : Les membres d'honneur ne paient pas de cotisation d'entrée (sauf s'ils en décident autrement de leur propre volonté). Les autres membres doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle. Le montant de celle-ci est fixé chaque année par l'assemblée générale statuant à la majorité des membres présents. Celle-ci sera due après deux activités pratiquées au sein de l'association. Il n'y aura pas de prorata appliqué. Un bulletin d'adhésion (incluant l'engagement conducteur et les obligations des passagers covoiturés) sera signé lors de la première adhésion versée à l'association. Le versement de la cotisation doit être établi à l'ordre de l'association dans les trois mois suivant l'appel à cotisation. L'appel à cotisation sera subordonné à la signature d'un nouveau bulletin d'adhésion uniquement qu'en cas de changement de l'article 14 du règlement intérieur. Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Aucun remboursement de cotisation ne peut être exigé en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre en cours d'année. Le montant de la cotisation pour l'année 2018, s'élève à 2 euros.

La modification est-elle adoptée ?

Si oui Faire signer le nouveau règlement intérieur

Adopté

6b) Article 14 : Tarif du co-voiturage (annexe 6b et 10)

Observations :

Pas de modification à apporter :

de 0 kms à 50 kms :	2€
de 51kms à 100 kms :	3€
de 101 Kms à 150 Kms :	4€
de 151 kms à 200 kms :	5€ ...
de 201 kms à 250 kms :	6€
de 251 kms à 300 kms :	7€

adopté

6c) Bulletin d'adhésion 2017-2018 : (annexe 11)

Observations :

Reprend les articles 4 et 14 du règlement intérieur sans changement par rapport aux années précédentes.

adopté

7/ La communication :

Observations :

7a) Le blog : Date de mise en place NOVEMBRE 2015
 Nombre de visiteurs au 31/08/2016 : 4157 soit en moyenne 15 par jour
 Nombre de visiteurs au 31/08/2017 : 17.400 soit une moyenne de 35 par jour

7b) Facebook 878 amis

7c) La dépêche et le petit journal allons faire passer un petit compte rendu de l'A.G. Article passé sur la dépêche le 23/10/2017 pour annonce de l'A.G. (annexe 12)

Le calendrier des sorties est publiée sur l'Agenda du site de la mairie et affiché dans le village

adopté

8/ Repas annuel : . (annexe 13 de a à d)

Observations :

8a) A eu lieu le Samedi à 14 OCTOBRE 2017 à 12 heures 30

8b) Invitations envoyées aux membres de la D.RE.B (38), aux personnes non membres ayant assistés à Noël en Cirque (3), aux conseillers municipaux, aux présidents (13) et vice-président des associations de BOUDOU (7). soit 61 invitations pour 90 personnes

Local a été prêté gracieusement par la mairie comme pour toutes les associations de la commune.

Prix par personne 19 euros pour les adhérents, et 22 euros pour les extérieurs

8c) Traiteur retenu : SAS JEAN à AUVILLAR.

TOTAL	estimé par personne : 23,30 €	réalité 21,30€
Mise en bouche	2,00 €	1,14€

adopté

Boisson Apéro	2,20 €	1,47€
Terrine de lapin fait maison (le traiteur)	5,00 €	5,00€
Paella fait par traiteur	10,00 €	10,00€
Dessert surprise fait par traiteur	2,50 €	2,50€
vin rouge	0,70 €	0,43€
Blanquette de Salazar offert (présidente)		
Café /pain	0,50 €	0,40€
raisin Chasselas de Moissac	0,40 €	0,36€
La D.R.E.B. a financé 57,90€ (2,30 € pour les membres et -0,70 € pour les extérieurs de l'assos.		

8d) Animation : Les chants, les blagues, un jeu ont été appréciés par les participants. Le bureau remercie vivement l'équipe qui a prêté ses bras et jambes pour un meilleur service.

*Danièle Dubois souhaite ne pas faire partie de l'équipe.
Annie Errero désire faire partie de l'équipe*

8f) L'équipe : Marie-Claude CATTALDO, Evelyne et Bernard DESBAS, Danièle DUBOIS, Marie-Claude et Marcel GRAZIDE, Riet HUSTINX, Françoise MARCEAU, Patricia PAUTRAT, Yvette RAMOS, Lucette et José RODRIGUEZ, Bernadette SERINGES. - Annie Errero
Merci encore d'avoir accepté avec bonne humeur cette mise à contribution.
Nicole DUCOM et Annie HERRERO étant retenues dans d'autres activités.

8g) - Sondage : Devant le succès de ce repas, qui est d'accord pour :

1^{er} question : faire 2 repas par an ?

Les conditions : Budget par personne et par repas : pas plus de 15 euros

Premier repas : dernier week-end d'avril ou début mai

Deuxième repas : le second fin septembre ou début octobre;
(en dehors de vacances scolaires),

Observations :

adopté

2ème question : Créer une équipe dédiée au repas pour débriefer, décider du menus, du prix, choisir le traiteur, l'animation, qui fait quoi, etc..

Pas plus de 2 ou 3 réunions par an, le reste se fait par mail !

Observations :

Qui veut faire partie de cette équipe ?

*voir liste au 8f.
Evelyne et Bernard Desbas, M. Claude et Marcel Grazide, Riet Hustinx, Françoise Marceau
Patricia Pautrat, Lucette et José Rodriguez, Annie Errero.
Demander à : M. Claude Cattaldo, Yvette Ramos, Bernadette Seringes (absentes)*

9/ Cirque de Noël : Séance du Samedi 16 décembre 2017 à 14h30 (annexe 14)

25 réservations ont été faites auprès de NOEL en CIRQUE pour 14.00€ par personne. Les billets disponibles depuis OCTOBRE 2017. Places numérotées

Participants :

14 adhérents (il a été décidé que les adhérents payeraient 10 euros la place) soit	140.00€	
11 non adhérents. 14 euros		154.00€
La part de la D.R.E.B.		56.00€

Covoiturage possible pour ceux qui le souhaite RDV à 13h30 à BOUDOU.

Observations :

adopté

10/ L'équipe des Baladeuses du 82 :

10a) L'équipe est composée de M. Claude GRAZIDE, Danièle DUBOIS, Riet HUSTINX, Sylvette LISLE, Nicole DUCOM (Choisis parmi les Conseil d'Administration)

Les balades et les visites sont définies par l'équipe et validées par le Conseil d'Administration. Les reconnaissances du terrain et les rencontres avec les élus sont faites par 2 personnes. Annie HERRERO, Lucette RODRIGUEZ, Yvette RAMOS, Marcel GRAZIDE ont accepté de compléter l'équipe en cas de besoin pour les pré-visites.

Modification et renouvellement des membres de l'équipe ? Y a-t-il une démission ?
Quelqu'un veut il se joindre à nous ?

Observations :

adopté

10b) Bilan de l'année :

Soit 26 communes visitées et 8 visites (4 activités, 2 musées, 2 fermes) depuis le 01/01/2016 au 31/10/2017 (annexe 7)

Nombres de personnes ayant participé au moins une fois pour la période du 01/09/2016 au 31/08/2017 : 31 dont 27 ont adhéré à la D.R.E.B. (annexe 15)

Nbre minimum de personnes par sorties : 6

Nbre maximum de personnes par sorties : 24

adopté

10c) Rappel du programme validé par le CA d'octobre 2016 jusqu'à fin décembre 2017.

A déjà été fait : Balade MONTRICOUX (9 participants), VAREN (11 participants), ORGUEIL/NOHIC (15 personnes), Visite Cave du Brulhois à DONZAC (8 personnes, Château Reine MARGOT (participants),

NOVEMBRE :

- Maison de FERMAT à BEAUMONT de Lomagne le LUNDI 20 novembre 2017

DECEMBRE :

- Noël en Cirque le 16 décembre 2016 à 14h30

10 d) Les jours de la semaine proposés :

- Les mois impairs les sorties auront lieu le LUNDI
- Les mois pairs auront lieu le VENDREDI

Ce changement a été adopté par le Conseil d'administration

Observations :

adopté

10f) Proposition des balades et visites jusqu'à fin JUILLET (annexe 16)

10g) Sondage :

Sortie exceptionnelle de DECEMBRE : pourquoi pas une visite d'entreprise **VEOLIA, SETMI, MIN** de Toulouse, LA DEPECHE du MIDI, AIRBUS, Centrale de GOLFECH;

Résultat du sondage :

AIRBUS

11) Atelier N.P.I. : (Annexe 17)

Animateur Marie Claude GRAZIDE

Nombres de personnes ayant participé 1 fois depuis le 01/09/2016 au 31/08/2017 :

Nombres d'ateliers du 01/09/2016 au 31/08/2017 :

Jour le JEUDI à 14h30 inchangé pour 2017/2018 ; Calendrier disponible sur le site, la formule papier est à réclamer auprès de l'animateur.

Thématique : 1^{er} JEUDI : SPECIAL DEBUTANT, 2^{eme}, 3^{eme}, 5^{eme} JEUDI : APPROFONDISSEMENT, 4^{eme} JEUDI : MULTIMEDIA

Observations :

12/Journée des Associations à BOUDOU:

La mairie a décidé de faire le forum des associations le Samedi 7 Octobre 2017. J'ai été prévenue une semaine avant. (comme les autres associations). Rendez-vous donné à 9 heures ;

1^{ère} partie de 9h à 10h30 : réunion de toutes les assos de BOUDOU afin de présenter ce qui a été fait et les projets pour l'année 2018 et voir les besoins au niveau de la salle des fêtes et de l'annexe de la mairie.

Compte rendu de la réunion des associations avec la maire : (qui a commencé avec un bon quart d'heure de retard.

Nous étions 6 associations représentées (La pétanque, Top Gym, Comité des fêtes, l'Assos des parents d'élèves de l'école, la SPCB et la DREB), et chacun a pu s'exprimer librement.

Nicole DUCOM et Riet HUSTINX m'ont accompagnée et j'ai donc présenté la D.R.E.B. mais auparavant j'ai tenu à faire part de mes « petits » mécontentements en ce qui concerne l'organisation de ce forum. En effet prévu au dernier moment, aucune publicité n'a été faite auprès de la population par voie de presse. La seule annonce a été faite sur le site INTERNET de la mairie.

J'en ai profité pour demander la possibilité de mettre en place un accès à une news letter sur le site afin que les abonnés soient informés par un simple mail à chaque publication d'une annonce particulière. Sans cela il faut faire la démarche d'aller sur le site de la mairie pour connaître les infos !! Cela devrait se faire à suivre.....

J'ai rappelé également que j'ai envoyé à chaque président et vice-président des 6 associations de BOUDOU ainsi qu'à nos 14 conseillers municipaux une invitation privée pour notre repas annuel du 14 octobre 2017 (seul 3 personnes ont apporté une réponse). Je leur ai fait part de mon étonnement de si peu de réponse. Certains présents autour de la table n'étaient pas au courant. J'ai donc demandé de me communiquer l'adresse mail des personnes présentes (président, secrétaire et trésorier de chaque association). Une liste a donc circulé et j'aurai les renseignements pour l'an prochain.

L'invitation envoyée trop tôt a été l'objection principale. Bon à savoir pour l'année prochaine.

2^{ème} partie de 10h30 à 13h : accueillir le public et présenter l'activité des associations.

Aucune personne ne s'est présentée pour rencontrer les associations !!

Adopté

13/ Questions diverses :

Aucune avant la réunion. Au cours de la réunion voir annexe 18

14/ Rendez vous 2018 :

JEUDI 19 avril 2018 à 16h30 à la mairie : Premier Conseil d'administration

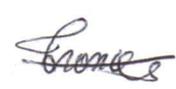
Repas : Dernier Week-end d'AVRIL
Repas : Premier Week-end d'Octobre

JEUDI 25 octobre 2018 à 16h30 à la mairie : 2ème Conseil d'administration

JEUDI 22 novembre 2018 à 17h30 à la mairie: Assemblée Générale 2018

N° des annexes	Renvoi & duPV	Nom de l'annexe
Annexe 1 (a à d)	Intro	Liste des adhérents à jour de leur cotisation et liste d'émargement
Annexe 2 (a à c)	Intro et 2/ 3/	Règlement Intérieur du 10 novembre 2016
Annexe 3 (a et b)	Intro et 2/ 3/	Statuts (les derniers établis du 1 ^{er} décembre 2015)
Annexe 4	Intro	Convocation de l' A.G. et ordre du jour.
Annexe 5 (a à e)	4/	Bilan au 31/08/2017, et Grand livre
Annexe 6a	2/	Rapport d'activité des 2 sections expédiée avec la convocation
Annexe 6a	4a/	Bilan financier en espèces (expédié avec la convocation)
Annexe 6b	4b et 4c	Bilan monétisé du bénévolat et les frais engagés par les participants. (expédié avec la convocation)
Annexe 6b	5/	Prévisionnel financier en espèces du prochain exercice (01/09/2017 AU 31/08/2018) (expédié avec la convocation)
Annexe 6b	6/10/	Modification du règlement intérieur article 4 et 14, calendrier des futures balades en 2018
Annexe 7	10/	Carte des communes du 82 déjà visitées et programmées pour le prochain exercice
Annexe 8 a et b	1/	Liste des adhérents à jour de leur cotisation au 31/10/2017
Annexe 9	5/	Prévisionnel complet pour le prochain exercice (01/09/2017 au 31/08/2018)
Annexe 10	6/	Règlement Intérieur à appliquer selon accord AG du 9 novembre 2017 à faire signer à l'A.G.
Annexe 11	6/	Bulletin Adhésion 2017-208 à la DREB
Annexe 12	7/	Copie de l'information dans la presse pour l'A.G. de la D.R.E.B.
Annexe 13 (a à d)	8/	Liste et budget du Repas annuel Samedi 14 octobre 2017
Annexe 14	9/	Liste et budget de Noël en cirque Samedi 16 décembre 14h30
Annexe 15	10/	Détail et récapitulatif de l'équipe « des baladeuses du 82 » exercice 01/09/2016 au 31/08/2017
Annexe 16	10/	Prévision des sorties des « B82 » exercice 01/09/2017 au 31/08/2017
Annexe 17	11	Détail et récapitulatif de l'équipe « N.P.I. » exercice 01/09/2016 au 31/08/2017
Annexe 18	13	Liste des questions diverses s'il y en a

Signatures

Marie-Claude GRAZIDE Présidente de la D.R.E.B. Conseil d'administration Equipe des Baladeuse du 82 Section INFORMATIQUE	Danièle DUBOIS, Secrétaire de la D.R.E.B. Conseil d'administration Equipe des Baladeuse du 82	Riet HUSTINX Trésorière de la D.R.E.B. Conseil d'administration Equipe des Baladeuse du 82	Sylvette LISLE, Conseil d'administration Equipe des Baladeuse du 82
			
Stéphanie MESTRE, Conseil d'administration	Jeannette TRONCO Conseil d'administration	LEVY Jacques Conseil d'administration	Marie-Claude CATTALDO Conseil d'administration
			
Yvette RAMOS Conseil d'administration	Nicole DUCOM Conseil d'administration Trésorière Adjointe Equipe des Baladeuses du 82	Annie HERRERO Conseil d'administration	Lucette RODRIGUEZ Conseil d'administration
	